

<p>Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale</p> <p><b>Québec</b></p>	<p><b>Code : CIUSSSCN-OC-014</b>  <b>Date d'émission : 2017-07-12</b>  <b>Date de révision :</b></p>
	<p><b>ORDONNANCE COLLECTIVE</b></p> <p>Référence à un protocole  <b>OUI</b> <input type="checkbox"/> <b>NON</b> <input checked="" type="checkbox"/></p>
<p><b>Objet : Initier un laxatif chez un usager présentant de la constipation</b></p>	
<p>Rédigée par : Le département de pharmacie  Recommandée par : Le comité de pharmacologie  Recommandée par : Le comité directeur des ordonnances collectives et protocoles  Adoptée par : Le comité exécutif du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens</p>	<p>Date : 2017-03-29  Date : 2017-05-03  Date : 2017-05-26  Date : 2017-07-12</p>

### PROFESSIONNELS HABILITÉS

Pharmaciens du CIUSSS de la Capitale-Nationale.

### DIRECTION PROGRAMMES ET SECTEURS D'ACTIVITÉS VISÉS

X	Directions programmes	Secteurs (préciser)
	<i>Direction santé publique (DSPu)</i>	
	<i>Direction du programme Jeunesse (DJ)</i>	
	<i>Direction de la protection de la jeunesse (DPJ)</i>	
	<i>Direction de l'enseignement et des affaires universitaires (DEAU)</i>	
x	<i>Direction des programmes Déficience intellectuelle et trouble du spectre de l'autisme, et déficience physique (DI-TSA et DP)</i>	<i>Soins de longue durée et courte durée</i>
x	<i>Direction du programme Soutien à l'autonomie des personnes âgées (SAPA)</i>	<i>Soins de longue durée et courte durée</i>
x	<i>Direction des programmes Santé mentale et Dépendances (DSMD)</i>	<i>Soins de longue durée et courte durée</i>
	<i>Direction des soins infirmiers (DSI)</i>	
	<i>Direction des services professionnels (DSP)</i>	

### SITUATION CLINIQUE OU CLIENTÈLE

Usagers hébergés dans un centre d'hébergement de soins de longue durée (CHSLD) ou hospitalisés dans une des installations du CIUSSS de la Capitale-Nationale et présentant un problème de constipation et/ou d'hémorroïdes ou à risque de constipation d'origine médicamenteuse.

### ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES VISÉES

Initier ou ajuster la thérapie médicamenteuse en recourant, le cas échéant, aux analyses de laboratoire appropriées.

### INDICATIONS

Aucune indication additionnelle.

### INTENTIONS OU CIBLES THÉRAPEUTIQUES

- Soulager l'usager et éviter des complications obstructives;
- En présence d'hémorroïdes, soulager l'usager et diminuer la durée des symptômes.

## CONTRE-INDICATIONS

---

- Changement inexpliqué dans les habitudes de selles, d'apparition récente et accompagné d'un saignement rectal;
- Signes et symptômes systémiques, notamment la fièvre ou une douleur abdominale;
- Méléna ou selles noires;
- Rectorragie importante, sang dans les selles en quantité importante;
- Masse abdominale ou masse rectale autre que des hémorroïdes;
- Obstruction intestinale;
- Diarrhée.

## LIMITES / ORIENTATION VERS LE MÉDECIN

---

- Sang dans les selles, rectorragie sauf si en quantité légère;
- Perte de poids de 6 kg ou plus au cours des 6 derniers mois;
- Persistance des signes et symptômes plus de 14 jours sans explication;
- Signes et symptômes nocturnes;
- Histoire personnelle ou familiale de cancer du côlon;
- Anémie ou valeurs de laboratoire anormales, notamment vitamine B12 ou fer;
- Douleur immodérée à la défécation;
- Prurit sévère;
- Hémorroïdes nécessitant d'être remplacées manuellement.

## PROTOCOLE

---

- Initier un ou plusieurs laxatifs selon les données probantes et leurs disponibilités au formulaire de médicaments du CIUSSS de la Capitale-Nationale en tenant compte notamment des précautions et des contre-indications relatives à chaque médicament;
- Convenir des suivis nécessaires avec l'infirmière et avec le médecin traitant, le cas échéant;
- Le traitement devrait être réévalué après 7 jours et ajusté en cours de traitement, selon efficacité et tolérance.

## MÉDECIN RÉPONDANT

---

Président du CECMDP

## MODALITÉ DE RÉTROACTION AU MÉDECIN TRAITANT

---

Le pharmacien doit consigner ses interventions au dossier du patient et aviser le médecin dans le respect des limites de cette ordonnance ou selon jugement clinique.

## PROCESSUS D'ÉLABORATION

---

Experts consultés :

M. Georges-Émile Bourgault, pharmacien,  
Dr Étienne Durand, médecin  
Mme Rachel Rouleau, pharmacienne

## RÉFÉRENCES

---

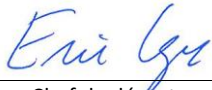
Paré P. The approach to diagnosis and treatment of chronic constipation: Suggestions for a general practitioner. *Canadian Journal of Gastroenterology*. 2011;25(Suppl B):36B-40B.

Clinical Resource, *Treatment of Constipation in Adults. Pharmacist's Letter/Prescriber's Letter*. April 2017  
[www.canadianpharmacistsletter.therapeuticresearch.com](http://www.canadianpharmacistsletter.therapeuticresearch.com)

Rutter P., *Community Pharmacy, Symptoms, Diagnosis and Treatment*, Third Edition, Chapter 6 Gastroenterology, Churchill Livingstone Elsevier, 2013.

## VALIDATION DE L'ORDONNANCE COLLECTIVE

---



Chef de département de pharmacie

2017-07-12

Date

## APPROBATION DE L'ORDONNANCE COLLECTIVE (obligatoire)

---



Président du CMDP

2017-07-12

Date